



FO Centrale



Centrale MINEFI

APPEL à la MOBILISATION

0,5% au 01/02 et 0,5% au 01/11/2005, dernière proposition inacceptable du Ministre DUTREIL :

les syndicats ont claqué la porte !

Ils nous restent les AG et la rue !

Agents de Centrale, à vous la parole, participez massivement aux assemblées organisées sur tous les sites de Bercy

(voir en dernière page le calendrier)

pour faire avancer nos revendications :

Défense du POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement refuse de reconnaître la baisse réelle du pouvoir d'achat des fonctionnaires, estimant que les déroulements de carrière suffisent à eux seuls à garantir le niveau des rémunérations. Par ailleurs, dès janvier 2005 les traitements seront encore diminués par des prélèvements supplémentaires (CSG, CRDS, Régime additionnel de retraite).

RECONNAISSANCE de notre travail

Des suppressions d'emplois en Centrale arbitraires et incohérentes qui ne permettent plus de faire face à nos missions et qui aggravent les conditions de travail

Des déroulements de carrière qui ne reconnaissent pas les qualifications des agents.

Une politique indemnitaire qui ne reconnaît que le salaire au mérite. Ainsi, le ministre a décidé de ne récompenser collectivement que 15% des agents du MINEFI avec une prime unique de 400 €.

85% des agents seraient-ils « démeritants » ?

Défense des droits et garanties des personnels

De nouveaux outils dangereux pour les droits et garanties des agents :

- les conséquences d'une mauvaise application de la réforme de l'évaluation/notation sur les avancements d'échelon, de grade et sur les affectations
- la Gestion des personnels par les Compétences
- des modalités d'application de la LOLF au Minefi (la recherche d'économies « à tout prix » qui risquent de s'exercer au détriment des personnels)
- la remise en cause du droit de grève des agents de la Douane et l'application du 30ème indivisible

Défense des missions et des structures de l'administration centrale

Des réformes « rampantes » nécessitent toute la mobilisation des personnels :

- externalisation de missions (DPMA, DRIRE...)
- resserrement de structures (DGTPE, « l'arlésienne » DGE,
- des changements de statuts (CCAMIP, les associations de l'action sociale, les SCN de l'immobilier, des achats, SESSI, ACCORD, APE)
- de faux prétextes LOLF pour réduire la Centrale (SGCI, transfert d'agents)

D'ores et déjà les organisations syndicales ont agi pour défendre les agents et leurs missions mais il est urgent d'amplifier la mobilisation.

EXIGEONS ENSEMBLE :

- L'ouverture d'une vraie négociation sur les salaires par une revalorisation significative de la valeur du point d'indice accompagnée de mesures particulières pour les bas salaires**
- La décision de véritables plans pluriannuels de reconnaissance des qualifications**
- Un réexamen des régimes indemnitaires au regard de toutes les sujétions nouvelles engendrées par les réformes structurelles et organisationnelles**
- Le respect des agents et de leurs droits.**

*Retenez la date de la grève Fonction Publique
le 20 janvier 2005
Un tract d'appel précisant les modalités
sera distribué ultérieurement*

**POUR EN DEBATTRE PARTICIPEZ
AUX ASSEMBLEES DES
PERSONNELS :**

BERCY	Vendredi 7 janvier 2005 à 12h30	Bât. Vauban salle 0061 Nord 1
ATRIUM	Jeudi 13 janvier 2005 à 12h30	5 place des Vins de France Salle 213
CHEVALERET/ CONDORCET	Vendredi 14 janvier 2005 à 12h30	Condorcet 6 rue Louise Weiss salle 150
MONTREUIL/ VINCENNES	Lundi 17 janvier 2005 à 12h30	Montreuil 10 rue A. Blanqui salle 214
BERVIL	Mardi 18 janvier 2005 à 12h30	Bervil 12 rue Villiot salle 2154
